

Portfolio 21: gestion de portefeuilles d'investissement en accord avec les critères de l'OIT.

Ce 30 septembre 2004, Stock at Stake et Dexia Insurance ont lancé officiellement un nouveau produit appelé Portfolio 21. Ce nouveau produit est le premier de ce genre et peut être considéré comme un jalon important dans le domaine des investissements durables.

Portfolio 21 intègre des critères non financiers dans la gestion de portefeuille d'investissement. Une série de procédures de sélection, d'évaluation et d'interpellation garantissent une gestion de portefeuille en accord avec des critères d'investissement durable.

Des critères spécifiques sont d'application pour la sélection d'émetteurs d'action et d'obligation (par ex. entreprises ou pays). Les critères sont basés sur les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ces conventions de base concernent le droit des travailleurs de s'associer en syndicats, le droit de négociation collective, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants ainsi que l'exclusion de toute discrimination.

Si les émetteurs inclus dans le portefeuille ne se conforment pas aux critères, ils sont placés sur une liste de surveillance. Stock at Stake engage alors un dialogue avec les émetteurs, qui sont incités à améliorer leur pratique en matière de droit des travailleurs. Si le résultat n'est pas satisfaisant, l'émetteur est retiré du portefeuille qui participe à Portfolio 21.

Il y a pour l'instant 10 portefeuilles qui adhèrent aux procédures de Portfolio 21 (c.-à-d. sélection, contrôle, interpellation, ainsi que consultation et participation du client). Les actions et obligations incluses dans les différents portefeuilles adhérents sont évaluées annuellement et une mise à jour est envoyée à chaque client.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.portfolio21.info